

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024

Le 22 janvier 2024 à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Ville du Kremlin-Bicêtre se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Annie PARIS, pour tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 16 janvier 2024.

### Membres présents :

M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HÉMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ÉTIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. ÉDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORÉ, M. BOUFRAINE, M. GIBLIN, M. KHIAR, Mme DEFRANCE, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. BELAÏNOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU, Mme PARIS

### Membres représentés :

Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN, M. NICOLLE par M. BANBUCK, Mme EL KRETE par M. ZINCIROGLU

### Secrétaire de séance :

Mme HARTMANN

### Assesseurs :

M. BANBUCK, Mme DEFRANCE

*Conformément à l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales,  
le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.*

\*

### **Annie PARIS, Conseillère municipale et doyenne d'âge**

Conformément à l'article L. 2122-15 du CGCT, je vous propose de désigner un secrétaire de séance. Je vous propose la candidature de Mme Hartmann, benjamine d'âge. Je mets aux voix.

### Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 35 (M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HÉMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ÉTIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. ÉDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORÉ, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme DEFRANCE, M. BANBUCK, M. NICOLLE, M. CHAPPELLIER, M. BELAÏNOUSSI, Mme ALESSANDRINI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU, Mme EL KRETE, Mme PARIS)

### **Annie PARIS, Conseillère municipale et doyenne d'âge**

Mme Hartmann est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Je rappelle l'ordre du jour de la séance :

- élection du Maire,
- détermination du nombre d'adjoints,
- élection des adjoints au Maire (à l'issue de l'élection des adjoints au Maire, lecture sera faite de la charte de l'élu local),
- délégation du Conseil municipal au Maire.

## N° 2024-001. ÉLECTION DU MAIRE

### **Annie PARIS, Conseillère municipale et doyenne d'âge**

J'invite le Conseil municipal à procéder à l'élection du Maire, et ce conformément aux dispositions prévues par les articles L. 2122-4 à L. 2122-9 du CGCT. Je vous donne au préalable lecture des articles du CGCT suivants :

– Article L. 2122-4 : « Le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus. Les fonctions de maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électives suivantes : président d'un conseil régional, président d'un conseil général.

« Les fonctions de maire sont également incompatibles avec celles de membre de la Commission européenne, membre du directoire de la Banque centrale européenne ou membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

« Tout maire exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue par les deuxième et troisième alinéas cesse de ce fait même d'exercer ses fonctions de maire. En cas de contestation, l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle la décision juridictionnelle confirmant l'élection devient définitive. »



– Article L. 2122-7 : « Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. »

– Article L. 2122-17 : « En cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, le maire est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par un adjoint, dans l'ordre des nominations et, à défaut d'adjoint, par un conseiller municipal désigné par le conseil ou, à défaut, pris dans l'ordre du tableau. »

En conséquence, je vous demande quels sont les candidats à ce poste. Des personnes souhaitent-elles prendre la parole ?

### **Frédéric RAYMOND, Maire-Adjoint chargé du projet urbain, de l'aménagement, des mobilités et du patrimoine (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Commun)**

Madame la Présidente, avant de présenter le candidat de notre Groupe, notre Groupe voudrait présenter un dernier hommage à Jean-Luc Laurent, Maire du Kremlin-Bicêtre. Notre Groupe a perdu son chef et l'ensemble de ses membres s'incline devant l'homme engagé qu'il était. Notre Groupe de réflexion est né le 15 novembre 2019. Jean-Luc Laurent était son père fondateur. Ce mouvement venait en réponse aux orientations politiques du moment qui n'étaient plus conformes aux engagements pris devant les Kremlinoises en 2015. La détermination de Jean-Luc Laurent était alors très forte. Il fallait mettre fin à la déviance démocratique.

Homme de conviction et toujours fidèle à ses engagements, il nous lègue un héritage à la fois riche et lourd à porter. Aujourd'hui, la République est fière de cet enfant de la patrie qui incarnait ces trois devises : liberté, égalité, fraternité. Toute la classe politique a rendu ses derniers hommages à un homme intègre, engagé et fidèle au courant politique qu'il incarnait. Notre Groupe s'associe aux hommages rendus par l'intermédiaire de ces personnalités politiques de tous horizons et par les représentants de l'État.

Ami des faibles, il savait écouter les difficultés de chacun et apporter des réponses appropriées. Auprès des puissants, il plaidait toujours en faveur des plus démunis et des laissés pour compte. La lutte contre l'injustice était sa boussole. Il n'hésitait pas à demander des modifications législatives pour améliorer la vie de tous les jours à ses administrés.

Quelques mots me viennent à l'esprit pour illustrer son message qu'il lègue à notre Groupe politique.

La beauté. Il s'agit de la beauté du cœur et de l'esprit. Il s'agit aussi de la beauté du paysage urbain, des coutures architecturales qui restent à réaliser pour former un ensemble harmonieux et agréable à vivre.

L'être-ensemble, c'est aussi le verdissement de la ville, la création de parcs publics qui sont autant de lieux favorables à l'émancipation, la culture et l'art populaire.

Enfin, fraternité. C'était son cheval de bataille. Nous sommes tous des enfants de la République, laïque et démocratique.

Au-dessus de tout courant religieux, la laïcité est et doit demeurer, plus que jamais, le ciment de notre société.

Un dernier mot, s'agissant du travail. Homme de labeur, il était un bourreau de travail. Entièrement dévoué à notre ville, il n'avait pas d'autres objectifs que de consacrer la majorité de son temps aux affaires kremlinoises.

Garant de l'action démocratique, notre Groupe Kremlin-Bicêtre en Commun, au sein de la majorité, n'aura de cesse de poursuivre la réalisation des engagements pris sur la mandature 2020-2026. La poursuite de l'action politique de notre Groupe se fera donc dans la continuité pour rester fidèle à l'héritage politique que nous portons.

En hommage à notre Maire, à un ami, à Jean-Luc, nous nous inclinons ce soir devant un grand homme qui nous a fait grandir et restera à tout jamais un phare dans notre action politique.

Notre groupe passe à la proposition du candidat par la voix de Corinne Bocabeille.

### **Corinne BOCABEILLE, Maire-Adjointe chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Commun)**

Depuis 2020, la majorité municipale, sous la houlette de Jean-Luc Laurent, a réalisé de nombreux projets (mutuelle communale, plantations de plusieurs dizaines d'arbres, plus de 3 M€ investis dans les écoles de la ville, colis gourmands distribués en fin d'année, plusieurs centaines de familles accompagnées chaque année par le CCAS, lancement des bourses de l'émancipation, installation du Conseil des jeunes, référendum kremlinois annuel, festival de l'écologie populaire, Coop HLM, etc.). D'autres ont été lancés et verront bientôt leur aboutissement, comme les squares Jules-Guesde, Victor-Hugo et Simone-Weil, le schéma des mobilités avec une première réalisation bientôt achevée rue Benoît-Malon et d'autres à venir sur Leclerc et Danton, la géothermie au Kremlin-Bicêtre, pour ne citer que ceux-là. Il nous faut continuer et poursuivre le travail engagé, et parfois développer encore nos actions sur la sécurité, la propreté, la nature en ville, par exemple.

Depuis 2020, l'un d'entre nous a participé activement à tous ces projets. Il a montré son engagement tant auprès de l'équipe municipale qu'auprès des Kremlinoises et des Kremlinois. Charismatique, tenant ferme sur les valeurs que porte aussi notre Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Commun, il a montré depuis un mois qu'il était prêt. C'est pourquoi notre Groupe souhaite proposer la candidature de Jean-François Delage pour devenir Maire du Kremlin-Bicêtre.

### **Geneviève ÉTIENNE, Maire-Adjointe chargée de l'écologie populaire, de la nature en ville, de l'eau publique et du bien-être animal (Pour une Ville qui nous Rassemble, PCF et Apparentés, Tous Citoyens)**

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les élus, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, la réunion du Conseil municipal de ce soir a un caractère exceptionnel puisqu'il s'agit de désigner un nouveau Maire à la suite du décès de Jean-Luc Laurent qui est survenu dans l'exercice de ses fonctions.



Ainsi convient-il d'assurer la continuité des affaires municipales, ainsi que le législateur l'a prévu. N'en doutons pas, Jean-Luc Laurent aurait souhaité également que cette continuité ait lieu.

De nombreux hommages lui ont été rendus. Nous souhaitons, à notre tour, pour le Groupe Pour une Ville qui nous Rassemble, rendre hommage à l'homme politique exigeant qu'était Jean-Luc Laurent. Exigeant, il l'était avec lui-même, engageant toute sa personne et tout son temps dans l'action. De fait, il était exigeant avec les autres : ses collaborateurs, les élus autour de lui, les agents de la Ville, tous ceux qui étaient engagés dans l'action collective.

Exigeant, il l'était – c'est peut-être le cœur de cette exigence – au niveau de ses valeurs et de ses idées. Chacun de la classe politique a souligné combien il a porté une définition et une conception hautes de ce qu'est la République : une République citoyenne, solidaire, laïque.

Exigeant, il l'était dans le travail parce qu'il faut beaucoup de travail pour faire vivre de telles idées et de telles conceptions de notre vie républicaine. C'est un travail du quotidien, un travail opiniâtre. Je choisis délibérément cet angle le plus modeste peut-être du travail, ce que l'on appelle le terrain, avec une certaine condescendance parfois pour le terrain. Oui, Jean-Luc Laurent, tout le monde le sait, tout le monde l'a vu, a foulé, traversé, arpenté le terrain, les rues, les immeubles, le marché, les boutiques, les écoles, les gymnases du Kremlin-Bicêtre, au point d'être une véritable encyclopédie vivante de notre ville sur laquelle il pouvait être questionné, quel que soit l'angle à ce sujet. Il savourait toutes les réussites, petites ou grandes. Tout retenait son attention : une victoire de l'équipe de handball, le gain d'une troisième fleur pour saluer le travail de végétalisation de la ville, l'arrivée d'une nouvelle ligne de métro.

Une ville vit de toutes ses réalisations. C'est cet effort collectif qui nous unit et qui nous rend fiers. Il tenait beaucoup aussi à ce que chacun s'exprime, s'implique, soit concerné dans une démocratie participative qui, au Kremlin-Bicêtre et sous son impulsion, n'était pas seulement un vocabulaire de communicant. Souvenez-vous, les ateliers participatifs qu'il animait, préalables à différents projets, comme les parcs (parc Anne-Sylvestre, par exemple), les projets d'urbanisme ou de déplacement. Cela pourrait être une réunion *in situ* rue Benoît-Malon avec un long plan de la rue étalé un soir vers 19 heures avec les riverains. Ici même, dans cette salle du Conseil, le 28 novembre dernier – cela paraît déjà un peu loin –, nous étions avec les riverains des rues Danton, Leclerc, Rossel. Il y avait un peu de monde, une table au milieu de la salle, un grand plan de nouveau étalé sur la table. Il s'agissait d'élaborer une autre tranche du plan de circulation pour apaiser le quartier, favoriser les mobilités douces et tenter d'apporter une réponse à cet épineux problème des circulations douces sur la D7. C'est cette image que je souhaite retenir et mettre en avant ce soir. Voilà ce que c'est, dans le fond, faire de la politique : faire et fabriquer avec les gens. C'est donc réunir des gens autour d'une table avec un plan étalé dessus et imaginer ensemble l'avenir.

Cher Jean-Luc, nous tâcherons et nous nous efforcerons d'être à la hauteur de cette leçon. C'est une leçon en actes. Nous poursuivrons ces actes.

### **Ibrahima TRAORÉ, Conseiller Municipal chargé de la jeunesse et du numérique (*Pour une Ville qui nous Rassemble, PCF et Apparentés, Tous Citoyens*)**

Madame la Présidente, chers Kremlinois, chères Kremlinoises, forts de cet héritage, nous, le Groupe des Élus communistes et Tous Citoyens, engagés depuis 1995 dans cette majorité de gauche, soutenons ce soir la candidature de Jean-François Delage. Doté d'une grande rigueur intellectuelle et morale, il est aussi un homme de dialogue et d'écoute, un homme généreux et ambitieux pour notre ville. Enfin, et surtout, c'est un homme intègre, honnête et droit. Dans la période difficile que nous venons de traverser, il nous a rassemblés, il a tenu la boussole, il a tenu le cap. Nous ne doutons pas que les Kremlinois vont le reconnaître comme leur Maire et l'apprécier dans toute sa mesure.

Soyez assuré, Jean-François Delage, du soutien de notre Groupe et de notre engagement dans notre tâche commune au service du Kremlin-Bicêtre et de ses habitants.

### **Anissa AZZOUG, Maire-Adjointe chargée de la culture, de l'égalité et des droits des femmes (*Groupe des Élus Socialistes*)**

Madame la Présidente de séance, chers collègues, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, mesdames, messieurs, les élus du Groupe Socialiste voudraient également rendre hommage à notre Maire Jean-Luc Laurent. Dans sa vie personnelle ou sa vie politique, il est des moments que l'on ne voudrait jamais vivre et des discours que l'on ne voudrait jamais avoir à prononcer. Et, pourtant, ce soir est de ceux-là. Ces quelques mots, je n'aurais jamais voulu les dire, mais il faut savoir aller au-delà des drames du quotidien, savoir transcender les coups de poing que la vie nous réserve pour aller plus loin et se rattraper à ce qui nous reste – le verbe, les idées, les convictions – pour éclairer le chemin que nous devons continuer à parcourir.

Les mots, Jean-Luc les aimait et aurait sans doute aimé entendre ceux qui sont prononcés depuis son départ brutal. Il y a ceux qui l'ont caractérisé dans la bouche de ses amis et même de ses adversaires politiques : droit, loyal, humain, attentif, mais aussi intransigeant, travailleur, cogneur parfois ; ceux qui disaient ses convictions : défenseur fervent de la République, de la citoyenneté, de la laïcité et indéfectible arpenteur des luttes sociales et syndicales. Ces mots qui alimentent tous nos débats résonneront longtemps à nos oreilles et, particulièrement, dans cette salle du Conseil municipal où, plus souvent qu'à son tour, Jean-Luc a ferrailé pour faire entendre sa voix et défendre ses valeurs.

Nous, socialistes, garderons chacun pour soi ce qu'il nous avait soufflé pour nous encourager, nous défendre, nous taquiner aussi, voire parfois nous tancer. Si vous le permettez, madame la Présidente, je vais passer la parole successivement la parole à Vry Narcisse Tapa et à Corinne Courdy pour reprendre ensuite cette intervention.



## **Annie PARIS, Conseillère municipale et doyenne d'âge**

Je donne la parole selon l'ordre des inscriptions des demandes.

## **Anissa AZZOUG, Maire-Adjointe chargée de la culture, de l'égalité et des droits des femmes (Groupe des Élus Socialistes)**

Du coup, je vais me faire la voix de mes camarades. Narcisse, tu me permettras de dire ces mots pour toi :

« Je dirais "Merci, Jean-Luc". Merci pour tout. Alors que je suis arrivé en France en 2007, Jean-Luc m'a fait confiance et j'ai participé à sa liste municipale en 2014. Quelques mois avant de monter cette liste, il m'avait croisé au marché et m'avait dit : "Toi, je te tiens à l'œil." Ce n'était pas une menace, bien sûr, mais, au contraire, une parole bienveillante et qui voulait dire que nous ferions sûrement un bout de chemin ensemble, même si je n'adhérais pas tout de suite à son parti. Il a tenu parole. Il tenait toujours parole, Jean-Luc. En plus d'être humble et à l'écoute des autres, il était un homme de parole, de conviction, un homme qui a tant aimé sa ville. Jean-Luc, je peux te dire aujourd'hui que je suis fier de toi. Alors, ce soir, je veux dire un dernier au revoir à celui qui m'a tant appris, à celui auprès duquel je me sentais en sécurité, comme auprès d'un père finalement. Qu'il repose en paix. Son souvenir restera toujours gravé dans mon cœur. »

Je me permets maintenant de me faire le porte-voix de Corinne Courdy qui nous dit :

« Le Conseil municipal de ce soir a un goût amer. Je suis arrivée au Kremlin-Bicêtre en 2004. Jean-Luc avait été élu maire au premier tour en 2001. Je n'avais pas encore adhéré à un parti politique, mais avait des convictions de gauche, héritées de mon enfance et de ma fougue de vaincre l'injustice. La rencontre avec Jean-Luc a démarré par des discussions sur le marché. Nos valeurs de gauche se croisaient. Puis des discussions lors de manifestations et autour de couscous de ma voisine m'ont appris à mieux le connaître. Lors des hommages, son intégrité et sa droiture ont été saluées. Souvent. Je veux aussi témoigner que, même en partageant des valeurs de gauche, des échanges contradictoires pouvaient se dérouler, dans le respect toujours. Nous nous étions écharpés parfois, sur la participation aux élections européennes, par exemple, et sur le projet de loi sur le mariage pour tous, mais toujours dans la bonne humeur, avec son sourire qui disait "Ben, non, nous ne serons pas d'accord, mais on se respectera toujours. "»

Je me permets de reprendre pour moi-même et pour les membres du Groupe. Nous garderons aussi en tête ces valeurs républicaines, également chéries, sur lesquelles nous nous retrouvons tant au Kremlin-Bicêtre que sur des estrades ou des rues plus éloignées d'ici. Jean-Luc et nous, socialistes, défendions un langage commun et des convictions partagées. C'est en effet au Parti socialiste que Jean-Luc a fourbi ses premières armes et, particulièrement, au CERES où il a rencontré Jean-Pierre Chevènement avec qui il a fondé un autre mouvement, le Mouvement des citoyens devenu le Mouvement républicain et citoyen. Samedi dernier, au cours de l'hommage qui lui a été rendu dans le gymnase Ducasse, ils étaient nombreux, ses compagnons de campagne chevènementistes, socialistes – laurentistes peut-être – pour témoigner qu'il fut un formidable et infatigable militant de ce vaste et généreux mouvement, à la Jaurès, humaniste, patriote, pacifiste, laïc et social.

Oui, c'est Jean-Luc qui a, depuis le mi-temps des années 1990, façonné la ville, avouons-le, pour la faire entrer dans le 21<sup>e</sup> siècle. Il aimait à rappeler et s'inspirait de l'œuvre de son prédécesseur, Eugène Thomas, auprès de qui, aujourd'hui, il réside, socialiste révolutionnaire, premier Maire de la Ville en 1897, fervent défenseur lui aussi des plus démunis, dans cette ville, pauvre à l'époque, limotrophe de l'ogre parisien.

Nous nous rappellerons à notre tour, aujourd'hui et pour longtemps, l'œuvre du fondateur et bâtisseur Jean-Luc Laurent : l'Écho et l'aménagement du parc Pinel, les crèches et l'espace d'accueil des tout-petits, le Club des seniors Lacroix, les résidences et logements universitaires, l'hébergement des start-up de plus en plus nombreuses dans la ville, l'école Epita et tant de mesures et d'aides individuelles et personnelles rendues dans la discrétion et la dignité. Je sais que peut-être, en vous, vous acquiescez. Pour les familles kremlinoises qu'il connaissait toutes, des grands-parents au dernier né, il a été présent.

Pour finir, Jean-Luc, c'était tout ça, un homme simple et droit, à hauteur de baffes de ses concitoyens, selon une expression qui a beaucoup de succès auprès des élus locaux pour caractériser ces hommes et femmes politiques qui ignorent l'esbroufe et qui ne se paient pas de mots pour aider et protéger leurs semblables. C'était un visionnaire, Jean-Luc, pour sa ville et un formidable compagnon de lutte qui savait aussi donner sa chance aux femmes et hommes de bonne volonté. Pour tout cela, merci. Nous continuerons l'œuvre que tu nous as léguée, très fidèlement.

Cher Jean-François, je garde encore un peu la parole. Mesdames et messieurs les Présidents de groupe, chers collègues de la majorité municipale, du Conseil municipal, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, mesdames, messieurs, avec cette installation ce soir du Maire qui succède à Jean-Luc Laurent, nous ouvrons un nouveau chapitre dans l'histoire de notre Ville. Et c'est à toi, Jean-François, que revient cette écharpe qui sera peut-être lourde à porter dans ces premières semaines tant elle est symbole des travaux continus que Jean-Luc Laurent ne rechignait jamais à accomplir pour ses concitoyens. Comme tu nous l'as rapporté, selon les mots d'un de ses compagnons de lutte politique, tu ne remplaceras pas Jean-Luc Laurent, tu lui succéderas et, nous en sommes sûrs, avec succès. Il n'y a rien de péjoratif ni d'insinuations malsaines derrière ce qui est une formule. Mais ces mots reflètent notre pensée, partagée, j'en suis sûre, avec nos amis politiques de la majorité municipale que tu conduis et que tu conduiras, je l'espère, ce soir.

Ensemble, nous continuerons à porter et réaliserons les 118 engagements qui nous ont réunis depuis l'élection municipale de 2020 et que, en tant que 1<sup>er</sup> Adjoint, tu avais déjà la lourde tâche de coordonner auprès de Jean-Luc Laurent. Le Groupe des élus socialistes s'engagera dans cette œuvre avec toi, dans la continuité, avec la même ferveur, les mêmes convictions et la même persévérance que celles qui nous ont animés depuis presque quatre ans maintenant.



Nous sommes heureux et fiers de pouvoir montrer que ce douloureux et cruel passage de témoin s'est fait dans la confiance et la sérénité, dans cette union des gauches solide et solidaire que nous incarnons aux côtés de nos camarades des ateliers kremlinois du Parti communiste et des Écologistes du Kremlin-Bicêtre. Les élus du Groupe socialiste reprennent dès ce soir l'écriture de ce chapitre sur le chemin du travail collectif engagé autour de toi, Jean-François, car nos efforts au service des Kremlinois, du service public et de la République laïque et sociale, si chère à Jean-Luc Laurent, sont loin d'être achevés.

Je voudrais, pour finir, également profiter de ce moment solennel pour remercier chaleureusement l'ensemble des agents des services municipaux qui ont vécu à nos côtés et nous ont accompagnés dans cette période ô combien difficile. Ils l'ont fait avec beaucoup de dignité, de discrétion et de respect, malgré leur profonde tristesse, nous le savons, que l'on devinait dans leurs yeux rougis. Nous y voyons un signe supplémentaire de ce magnifique attachement aux valeurs républicaines et au service public qui honore celles et ceux qui le servent dans notre belle ville.

Enfin, merci à toi, Jean-François, pour ton engagement sans faille. Et maintenant, au travail pour Le Kremlin-Bicêtre et pour ses habitants !

### **Jonathan HÉMERY, Maire-Adjoint chargé de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante (*Génération Écologie et Sociale*)**

Madame la Présidente, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, notre Groupe souhaite rendre hommage à Jean-Luc Laurent, Maire du Kremlin-Bicêtre, décédé en ce mois de janvier. Il était un maire exemplaire, un homme aux valeurs républicaines dévoué à l'intérêt général, dévoué à la démocratie, dévoué à sa ville. Face à la nature, face aux épreuves, face à la mort, nous devenons tous égaux d'une manière inattendue. Jean-Luc n'avait de cesse de promouvoir la continuité malgré les épreuves. « Ce qui est important, c'est de garder le cap », disait-il. Il avait ce courage, cette ténacité, ce sens de la perfection et, surtout, ce sens de la vie. Il laisse une ville et une famille orphelines.

Si nous devons résumer la vie de Jean-Luc Laurent par une situation : « J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique, la ville et la campagne, enfin tout : il n'est rien qui ne me soit souverain bien, jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique » (La Fontaine). Je souhaite transmettre la parole à Jean-Philippe Edet, si vous me le permettez, pour une expression à deux voix.

### **Jean-Philippe ÉDET, Maire-Adjoint chargé des finances, de la commande publique, des anciens combattants et correspondant Défense, du Conseil de Quartier de la Mairie/Fontainebleau (*Génération Écologie et Sociale*)**

Madame la Présidente, chers collègues, Kremlinoises, Kremlinois, nous devons ce soir nous prononcer pour l'élection d'un nouveau Maire et nous le ferons le cœur lourd après la disparition de Jean-Luc Laurent, un homme aux convictions solidement ancrées à gauche, un homme intègre, un homme qui s'est dédié pendant tant d'années à notre ville. Il a porté sans concession les valeurs qui étaient les siennes, les valeurs humanistes et républicaines, des valeurs qui se sont incarnées dans son action politique car, s'il était un homme de verbe, il était avant tout un homme d'action. Convaincu que le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas – une maxime que l'on prête à Jaurès –, il a défendu et même renforcé le service public de proximité. Il n'a jamais cédé à la facilité, refusant les injonctions d'une société toujours plus inégale, toujours plus libérale. Parce que la République au coin de la rue, c'est avant tout une République qui s'incarne par l'action des agents du service public, il fut toujours porté par cette conviction. Cela nécessitait force de caractère et courage, particulièrement à l'heure où beaucoup cèdent face à des logiques strictement comptables. Il était profondément humaniste.

Si l'heure n'est pas au bilan, nous avons tous en tête les réalisations qui matérialisent son souci de l'autre et, particulièrement, des plus fragiles. Notre Groupe retiendra notamment le bouclier communal, le renforcement des moyens du CCAS, la refonte du quotient familial ou encore la mise en place d'une mutuelle communale.

Nous pourrions égrener pendant longtemps toutes les actions menées à bien depuis le début du mandat, car il ne se sera pas ménagé. Nous sommes nombreux, élus et services, à pouvoir dire qu'il ne nous aura pas ménagé non plus. Il était très exigeant avec lui-même et avec ceux qui l'entouraient. Et il avait raison. Dans ce moment de désenchantement démocratique, il savait toute la responsabilité qui était la sienne, celle de l' élu local, « un élu à portée de baffes », disait-il. Le poids de cette responsabilité, si elle fut toujours partagée, se fait ce soir pour nous un peu plus sentir.

Le 28 juin 2020, les Kremlinoises et Kremlinois ont fait le choix de soutenir un programme, notre programme bâti autour des valeurs que j'ai évoquées. C'est l'engagement premier qui nous tient, cette promesse d'une ville qui protège, qui rassemble et qui émancipe. Le 4 juillet de cette même année, le Conseil municipal élisait Jean-Luc Laurent comme Maire du Kremlin-Bicêtre, faisant de lui le garant de cette promesse.

Notre Groupe tient à réaffirmer ce soir avec force son engagement à soutenir les valeurs, la politique et le programme pour lesquels nous avons été élus. Nous sommes convaincus de la nécessité de poursuivre notre action avec détermination. Il faut, ce soir, désigner un nouveau maire, quelqu'un qui n'aura pas à remplacer Jean-Luc Laurent, mais à lui succéder, quelqu'un qui fera preuve de la même détermination, qui saura se mettre au service d'une ligne politique claire dans la constance de nos engagements, quelqu'un qui puisse porter haut les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité pour que, dans la continuité des actions engagées, notre ville soit une véritable fabrique de citoyenneté, une ville où chacune et chacun puissent trouver sa place, grandir, s'émanciper et s'épanouir. Il s'agit de continuer à œuvrer pour que notre ville s'inscrive résolument dans l'avenir et soit au rendez-vous des grands enjeux climatiques qui nous attendent. Du chemin a été parcouru, les lignes sont tracées, mais il reste beaucoup à faire.



C'est une lourde tâche, mais nous sommes convaincus que Jean-François Delage sera à la hauteur de celle-ci. Il a eu maintes fois l'occasion de le démontrer en sa qualité de 1<sup>er</sup> Adjoint. Depuis bientôt quatre ans, il a mis son dynamisme, son énergie au service de cette ville. Dans l'adversité, il n'a pas failli. Nous avons toujours pu compter sur lui. On dit souvent qu'en amour, il n'y a pas d'amour mais seulement des preuves d'amour. En réalité, il en va de même en politique, particulièrement pour un élu local. Jean-François Delage a donné toutes les preuves de sa capacité à tenir le cap. C'est pour toutes ces raisons que nous lui accorderons notre confiance pour devenir le nouveau Maire du Kremlin-Bicêtre.

**Jérôme GIBLIN (Groupe Écologistes et Citoyens du Kremlin-Bicêtre)**

Chères Kremlinoises, chers Kremlinois, Jean-Luc Laurent a consacré sa vie au Kremlin-Bicêtre, à la gauche, également au territoire Val-de-Bièvre, puis Grand Orly-Seine-Bièvre, au Val-de-Marne, à la Métropole du Grand Paris, à la Région Île-de-France, à son pays. Sa force de travail était impressionnante. Nous l'avons connu, au Groupe Écologistes et Citoyens, soit par l'engagement associatif ou sportif, politique ou civique. Les cérémonies patriotiques nous rassemblaient. Nous n'oublions pas cela, au-delà des désaccords que nous avons pu avoir ensuite, et nous présentons de nouveau nos condoléances à sa famille, ses proches, ses camarades dont nous avons été autrefois.

J'ai l'honneur de vous présenter ce soir la candidature de Toufik Khiar comme Maire du Kremlin-Bicêtre. Toufik Khiar possède toutes les qualités requises pour être Maire. Il allie la jeunesse à l'expérience. Il s'est engagé très tôt dans la vie publique, politique et associative au Havre, puis au Kremlin-Bicêtre depuis 2015, ville à laquelle il se consacre avec passion. Enseignant en économie gestion, il sera à même de gérer notre ville endettée, à la gestion souvent remise en cause. Démocrate, sa conduite a toujours été sans compromission. Je connais ses principes et sa probité. Dévoué sans compter à sa délégation au commerce et à l'attractivité de la ville, avant qu'elle ne lui soit retirée pour le non-vote du budget 2022, il connaît notre commune, ses habitants, ses acteurs économiques. Il saura être un maire pour tous les Kremlinois sans exclusive et à plein temps. Je lui passe la parole, si vous le permettez, pour qu'il puisse présenter sa candidature lui-même.

**Annie PARIS, Conseillère municipale et doyenne d'âge**

Je donne la parole à M. Jean-Pierre Ruggieri.

**Jérôme GIBLIN (Groupe Écologistes et Citoyens du Kremlin-Bicêtre)**

M. Toufik Khiar pourra-t-il prendre la parole plus tard ? Je vous remercie.

**Jean-Pierre RUGGIERI (Groupe Ensemble Changeons Le KB)**

Mesdames et messieurs, chers collègues, au nom du Groupe Ensemble Changeons Le KB, nous nous associons aux hommages rendus à Jean-Luc Laurent par nos collègues.

Je passe sans transition, je le regrette, à la délibération n° 2024-001 qui concerne l'élection du Maire. Je souhaite commencer cette intervention par quelques éléments de contexte en vous rappelant les résultats des élections municipales du 28 juin 2020 afin que ceux qui nous écoutent ce soir prennent connaissance du rapport de force électorale au sein de notre assemblée. Cette élection s'est déroulée pendant la crise du Covid qui a percuté le processus électoral et s'est traduite par un taux d'abstention record de plus de 60 %. La crise sanitaire s'est doublée d'une crise démocratique : 3 listes sont arrivées au coude à coude, séparées de quelques voix. La liste Le Kremlin-Bicêtre en Commun a obtenu 1 819 voix (34,25 % des voix) ; la liste Le Kremlin-Bicêtre en Action, 1 767 voix (33,27 % des voix) ; la liste Ensemble Changeons Le KB, 1 725 voix (32,48 % des voix). La liste Le KB en Commun est arrivée avec 52 voix d'avance sur celle de Jean-Marc Nicolle et 94 voix d'avance sur la liste Ensemble Changeons Le KB de Lionel Zinciroglu. 3 électeurs sur 10 ont voté pour la majorité municipale actuelle.

L'abstention était massive au point de devenir le premier parti du Kremlin-Bicêtre. Nous pensons que le fait de ne pas participer aux élections municipales ne signifie pas un désintérêt pour la politique, mais davantage une désillusion. Peut-être que l'offre politique, les listes en présence bien que nombreuses, les programmes, les personnalités en lice, n'ont pas su convaincre. Ne rejetons pas la faute sur les autres, sur les Kremlinois. Il est donc indispensable, en revanche, de prendre en compte l'avis de ces citoyens qui s'abstiennent quand on est maire. Je disais en 2020 – et je me cite – que « les résultats nous obligent tous à avoir beaucoup d'humilité et de modestie. La nouvelle gouvernance de la ville devra s'exercer en tenant compte des oppositions municipales, mais surtout en interrogeant régulièrement les Kremlinois sur les futurs projets municipaux ». Et je concluais : « Plus que jamais, nous avons besoin de plus de démocratie locale. » Cette forte abstention et résultat électoral extrêmement serré auraient dû vous conduire à plus d'humilité.

D'ailleurs, c'est ce que vous aviez dit ce jour-là, monsieur Delage : « Plus que jamais les résultats de dimanche doivent nous rendre humbles. » Non seulement vous avez manqué d'humilité au cours de ces trois ans, mais vous avez surtout très peu écouté les Kremlinois. C'est pourquoi il m'a semblé nécessaire de nous intéresser à cette question qui est la base de toutes les autres : la règle du jeu démocratique. Je pense que nous serons d'accord sur un diagnostic : la confiance dans les partis politiques est en chute libre, la démocratie représentative est en crise, l'abstention sape la légitimité des élus. Il faut davantage de démocratie directe et l'instauration de mécanismes correctifs à la démocratie représentative qui permettent une meilleure représentation des citoyens. Pendant des décennies, les citoyens ont accepté de placer leur sort entre les mains des élus et de n'être appelés à exprimer leur opinion qu'au moment des élections. Les nouvelles générations n'acceptent plus de signer un blanc-seing aux élus et de leur laisser une pleine latitude de mouvement pendant toute la durée de leur mandat.



Il faut donc plus de démocratie locale, plus de votations citoyennes et, surtout, choisir des sujets qui intéressent les citoyens, c'est-à-dire faire exactement l'inverse de ce que vous avez fait jusqu'à présent avec les référendums municipaux qui mettent en avant des sujets qui n'intéressent que très peu de Kremlinois, déconnectés de l'intérêt public. Il faut consulter les Kremlinois sur tous les sujets structurants, ceux qui vont impacter l'avenir de notre ville et le quotidien des habitants. Le Maire ne peut pas décider seul avec un quarteron de collaborateurs sans l'avis des Kremlinois. Il faut décider avec les Kremlinois et non contre eux. C'est sur ces questions de gouvernance que sera jugé le prochain Maire du Kremlin-Bicêtre.

Je souhaiterais citer quelques dossiers emblématiques qui nécessitent, selon nous, d'interroger les Kremlinois. Le premier, bien entendu, est l'îlot Rossel. Vous voulez avancer à marche forcée sur ce projet de restructuration d'un quartier historique de la ville, contre l'avis des habitants, des riverains et des associations. Les résultats de l'enquête publique étaient extrêmement clairs. Les Kremlinois qui se sont exprimés étaient très majoritairement contre votre projet. 90 % des avis étaient négatifs. Il faut consulter les Kremlinois. C'est un impératif démocratique.

Le second sujet, c'est le projet d'urbanisme Schuman-Bergonié et la destruction d'une centaine de pavillons dans le haut Bicêtre avec la volonté de construire un millier de logements, des immeubles de 17 étages, sans espaces verts. Est-ce vraiment raisonnable ? Posons la question aux habitants.

Autre question. Doit-on renforcer la Police municipale ? Doit-on augmenter le budget pour la sécurité ? Il n'y a que quatre policiers municipaux sur le terrain. Entre ceux qui scandent à leur fête annuelle « On déteste la police » et les habitants de notre ville qui réclament plus de sécurité, il y a un gap démocratique. Je pourrais évidemment citer d'autres exemples. Faut-il continuer à construire du logement social pour atteindre les 40 %, comme le notifie l'accord électoral PS-PC-MRC ? Ou faut-il favoriser d'autres types d'habitation ? On pourrait poser des questions sur l'environnement, la place de la voiture dans votre ville, et sur la création de parcs et jardins au lieu du béton que vous nous proposez. Voilà quelques exemples de problématiques que nous pourrions proposer à la sagacité des Kremlinois.

Il est indispensable de faire évoluer votre méthode de gouvernance. Le territoire est le creuset de la démocratie municipale. Vous devez laisser plus de place au dialogue, à la coconstruction et à la démocratie directe réclamée par un grand nombre de citoyens.

Après avoir abordé cette question de la démocratie locale, je souhaiterais aborder les principales préoccupations des habitants du Kremlin. L'environnement est un sujet de préoccupation majeure qui dépasse de nombreux clivages politiques et sociaux. Les Kremlinois attendent des mesures extrêmement fortes et concrètes pour préserver notre environnement. Bien sûr, elles doivent être justes et prendre en compte la réalité sociale et territoriale. Cette préoccupation est, je le crois, transgénérationnelle. J'ai été personnellement sensibilisé à ces questions par mon fils parce que les jeunes sont davantage préoccupés par l'écologie. Mais les anciennes générations le sont tout autant. 60 % des Français pensent que les élus ne font pas assez pour lutter contre le réchauffement climatique. Nous pensons qu'il faut prendre des mesures extrêmement fortes pour faire face à l'urgence dans une ville dense qui est la nôtre et qui ne détient que 5 % d'espaces verts.

Nous avons fait des propositions dans ce sens : la végétalisation, les rues aux écoles, la cour oasis, la création de nouveaux parcs et espaces verts. L'écologie est un thème consensuel qui préoccupe les habitants et qui devrait être consensuel dans cette assemblée. Face au dérèglement climatique qui s'accélère, aux épisodes de chaleur que connaissent les agglomérations, il n'est plus possible de bâtir la ville comme nous le faisons il y a quelques années. Selon le dernier rapport du GIEC, 70 % des leviers d'action contre le dérèglement climatique se situent au niveau local. C'est aux collectivités locales d'imaginer des politiques publiques innovantes et ambitieuses en faveur de la transition écologique. Malheureusement, nous n'en prenons pas le chemin. Pour cela, il faudrait tourner le dos à la politique de bétonisation que vous menez depuis 1995 et que vous avez accélérée frénétiquement depuis 2020. C'est la majorité actuelle qui a préféré la construction d'un centre commercial et l'artificialisation des sols au détriment de la création d'un grand espace vert qui aurait permis aux Kremlinois de se réfugier pendant la canicule, de protéger les plus jeunes et les plus anciens. Ces bâtiments se prêtaient aussi à une reconversion architecturale, comme cela a été fait dans quelques villes du 93. Nous aurions pu rénover et magnifier les immeubles industriels des anciennes usines Géo. Cette reconversion est un total raté. Il faut végétaliser notre ville et créer des îlots de fraîcheur, promouvoir les mobilités douces et repenser la place de la voiture, faciliter la marche à pied et rendre les trottoirs plus accueillants pour toutes et tous.

Le thème troisième, c'est la sécurité bien évidemment. Plus personne aujourd'hui ne peut nier l'augmentation de l'insécurité et des incivilités dans notre ville (deals, vendeurs à la sauvette, rixes entre bandes, rodéos urbains, cambriolages, regroupements d'individus bruyants qui harcèlent les femmes dans l'espace public). Cette situation appelle la mise en œuvre de mesures fortes, une présence de la Police municipale renforcée sur le terrain. Or, en raison d'un aveuglement idéologique, la majorité municipale nie la réalité. Malgré le travail acharné de nos quatre policiers municipaux, que nous croisons régulièrement sur le terrain, la situation continue de se dégrader. Et vos propos passés, monsieur Delage, ne sont pas faits pour nous rassurer. Je vous cite : « L'insécurité est un sentiment périphérique. » Je n'ai toujours pas compris ce que cela signifiait. Et vous continuez : « Après une analyse globale, la question de l'insécurité au Kremlin-Bicêtre ne semble absolument pas être centrale. » Cette analyse est complètement fautive, complètement délirante et complètement déconnectée de la réalité vécue par les Kremlinois. Je crois, bien au contraire, que la Ville doit assurer son rôle en matière de sécurité. Il appartient, plus que jamais, aux collectivités d'agir aux côtés de l'État pour mettre en œuvre les politiques de prévention et de répression. Il faut apporter des solutions locales aux problèmes locaux en mobilisant des moyens propres sans toujours tout attendre de l'État. Les spécialistes de la sécurité publique nous disent qu'il faut un policier municipal pour 1 000 habitants. Nous en sommes très loin.



La Police municipale ne concurrence pas la Police nationale. La Police municipale doit pouvoir compléter l'action de la Police nationale et intervenir pour tout ce qui correspond au bas du spectre : incivilités, circulations, harcèlements de rue et petite délinquance, car c'est celle-ci qui mine le quotidien des habitants.

Enfin, le quatrième thème – j'aurais pu évidemment en citer d'autres, je me limiterai à celui-ci – concerne les finances de la Ville. De nombreux articles de presse se sont fait l'écho de la dégradation financière des comptes de notre Ville depuis 2020. Le diagnostic de la Chambre régionale des comptes est d'une extrême sévérité : des dépenses de fonctionnement trop élevées, une mauvaise gestion des deniers publics, un niveau d'endettement sans précédent, les règles de la commande publique non respectées, ainsi que le doublement du nombre de contractuels. 1 M€ supplémentaires de masse salariale depuis que vous êtes arrivés aux responsabilités. Face à cette situation financière alarmante, vous avez le fait le choix d'augmenter fortement la taxe foncière en 2023 plutôt que de réduire les dépenses de fonctionnement. Cette décision, contraire à votre promesse de campagne, est une nouvelle fois l'illustration d'un mépris des électeurs. Vous nous rappelez avec constance que vous n'êtes pas responsable des difficultés financières de la Ville. Vous vous défaussez sur l'État en rejetant la faute sur une mauvaise conjoncture économique et sur le gouvernement. Vous ajoutez désormais une nouvelle excuse : la suppression de la taxe d'habitation, pourtant compensée à l'euro près. Il est urgent de changer de trajectoire. Nous devons dépenser moins, mais dépenser mieux.

J'entends mes collègues et leur analyse sur les clivages gauche-droite que certains veulent nous imposer, des analyses toujours très simplistes pour essayer de comprendre la réalité du paysage local au Kremlin-Bicêtre. Mais le système partisan est en pleine décomposition. Je ne crois pas que l'opposition gauche/droite soit toujours structurante. Je défends la thèse que les rapports de force politique dans les élections locales sont profondément différents de ceux des élections nationales. Ce que nous faisons depuis plus de trois ans avec notre Groupe Ensemble Changeons Le KB, c'est d'essayer de comprendre les attentes des Kremlinois en nous détachant des schémas préconçus, des idéologies et des dogmes des partis politiques. Notre groupe est le rassemblement de femmes et d'hommes libres venant d'horizons différents. C'est l'union d'un homme de gauche, moi, réformiste, social-démocrate, d'une gauche modérée, et des personnalités venant d'autres horizons du centre et de la droite et, surtout, des personnalités sans étiquette politique. Notre seule boussole, c'est le bien-être des Kremlinois. Ce qui nous fédère, c'est l'amélioration du cadre de vie des habitants. Durant cette fin de mandature, nous continuerons à incarner une opposition responsable, vigilante, exigeante et constructive.

Ce soir, j'ai le grand plaisir de présenter la candidature au poste de maire de Lionel Zinciroglu, un natif du Kremlin-Bicêtre comme moi. Il est enfant d'immigrés, comme moi. Ses parents se sont installés au KB en 1977, les miens en 1965. Lionel Zinciroglu est issu de parents ouvriers, comme moi, un père et une mère couturiers. Mon père était maçon, ma mère était aussi couturière. Il a des parents qui ne lisent pas le français, comme les miens. Nous sommes, lui et moi, à l'image de notre Groupe, de notre ville. Regardez nos patronymes : Chiboub, El Krete, Couto, Zinciroglu, Ruggieri. Nos noms illustrent l'histoire de l'immigration en France. Cette mise au point devrait peut-être éviter que certains élus de cette assemblée colportent des rumeurs absurdes dans les quartiers de la ville.

À ce sujet, pour enfoncer le clou, je vais vous faire une petite confidence. L'une des toutes premières manifestations à laquelle j'ai participé – je devais être lycéen, peut-être étudiant, je ne me souviens plus –, c'était pour dénoncer les agissements d'un maire qui avait envoyé des pelleteuses pour détruire un foyer de travailleurs migrants. C'était à Vitry-sur-Seine. Le maire était communiste. C'était l'époque où le Secrétaire général du Parti communiste français disait : « Il faut stopper l'immigration officielle et clandestine. »

Maintenant, revenons à l'élection de ce soir et à la candidature de Lionel Zinciroglu. Il n'était pas forcément destiné à faire tout ce qu'il entreprend aujourd'hui. Il fait partie de celles et ceux qui ont réussi à s'émanciper grâce à l'école de la République, grâce à une éducation familiale exigeante. D'où notre volonté commune de faire de l'école la première des priorités et de défendre une école laïque universaliste, asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas, selon la belle formule de Jean Zay, ministre du Front populaire. Il a suivi toute sa scolarité au Kremlin-Bicêtre, d'abord à Suzanne-Buisson, puis Péguy, Albert-Cron et Darius-Milhaud. Il a fait des rencontres et suivi des enseignements qui ont changé sa vie. Ils lui ont ouvert de plus vastes horizons. Nous avons chacun d'entre nous eu la chance de rencontrer des personnalités, surtout des enseignants, qui nous ont fortement marqués. Certains d'entre eux ont été honorés par notre Ville. Je pense en particulier à Jacques Ducasse et Robert Hurtado. Être maire, c'est aussi avoir une histoire familiale avec la ville, un rapport charnel avec Le Kremlin-Bicêtre, c'est défendre le bien commun et favoriser le vivre-ensemble. Être maire, c'est être bâtisseur de cadre de vie de qualité. Être maire, c'est faire, ce n'est pas tenir des grands discours, mais apporter des solutions concrètes. Être maire, c'est travailler pour tous les Kremlinois. Nous pensons que Lionel Zinciroglu saura répondre à ces attentes.

### **Nadia CHIBOUB (Groupe Ensemble Changeons Le KB)**

Madame la Présidente, chers collègues, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, avant d'aborder le sujet de la délibération, je souhaite saluer de nouveau la mémoire de M. Jean-Luc Laurent, Maire, militant. Nos options politiques différentes ne se sont jamais rejointes, mais ces différences n'ont jamais entamé le respect républicain dont il faisait preuve avec ses opposants particulièrement.

Pour revenir au sujet de la présente délibération qui concerne l'élection du Maire, un retour en 2020 est nécessaire. Dès le premier tour des élections municipales de 2020, j'ai apporté, au nom du MoDem, Mouvement démocrate, mon soutien à la liste conduite par M. Zinciroglu. Le vote des électeurs kremlinois a propulsé la liste que nous représentions et nous a permis d'accéder au second tour pour nous permettre d'appliquer notre programme.



Nous avons fusionné notre liste avec celle de deux autres candidats afin de mettre nos projets en commun et, ainsi, répondre à l'attente des électeurs pour le second tour, dans une volonté de rassemblement du fait de nos valeurs communes avec un programme.

Rappel de quelques points clés de ce programme : bien vivre ensemble dans un cadre de vie agréable, en sécurité et en bonne harmonie avec des commerces diversifiés, gérer les finances avec rigueur.

Une candidature pour accéder à la fonction de Maire de la Ville du Kremlin-Bicêtre requiert de la rigueur, de la fermeté, de l'écoute de tous sans distinction et d'être imprégné de la mission qui lui est confiée par le Conseil municipal. Par fidélité aux électeurs kremlinois qui nous ont fait confiance en 2020, au premier et second tour, pour appliquer le programme que nous leur avons soumis, j'apporte mon soutien à la candidature de M. Zinciroglu.

### **Laurence COUTO (*Groupe Ensemble Changeons Le KB*)**

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les élus, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, comme l'ont souligné précédemment Jean-Pierre Ruggieri et Nadia Chiboub, notre Groupe Ensemble Changeons Le KB s'associe à l'hommage consacré à Jean-Luc Laurent.

Revenons maintenant à cette première délibération. Pour mener un projet réaliste, transformateur et courageux, Le Kremlin-Bicêtre a besoin d'une personnalité ancrée, reconnue et motivée. Pour s'attaquer aux incivilités du quotidien, entreprendre une démarche radicale poussant à la diversité commerciale, mettre un terme aux constructions nombreuses et inutiles pour la ville, revoir les projets structurants qui dirigent notre commune, dans une situation financière intenable, il faut aimer sa ville, la connaître depuis son enfance et s'y projeter avec sa famille. L'intérêt, d'ailleurs, que l'on porte à changer sa ville est lié à l'intérêt que l'on porte à sa ville quand on fait le choix d'y vivre, d'y rester, mais aussi d'y voir évoluer ses enfants.

Lionel a non seulement suivi l'intégralité de sa scolarité ici, mais il a également contribué activement à la vie de sa ville, Le Kremlin-Bicêtre, associativement et à travers sa passion, plus jeune, pour le sport, en particulier le handball, qui a été un élément central de sa vie, créant des liens forts et durables avec de nombreux habitants de sa génération et des différents quartiers de la ville. Ces relations, tissées au fil des années, ont été renforcées lors du premier tour des élections municipales de 2020 où Lionel a eu le privilège de partager une liste avec des personnes qui le connaissent bien. Certaines d'entre elles partagent même des amitiés communes avec les listes qui ont fusionné et ont fait le choix de rester unies depuis juin 2020. C'est cette proximité et cet ancrage profond dans notre communauté qui font de Lionel le candidat du rassemblement pour représenter l'intérêt des habitants. Sa connaissance approfondie des dossiers qu'il continue de prouver depuis qu'il est élu de l'opposition depuis 2020, son investissement dans son rôle d'élu qui lui est cher, ses compétences professionnelles acquises au fil des années et sa vision pour la commune lui confèrent une compréhension authentique des préoccupations et des aspirations de chacun d'entre nous, de chacun des Kremlinois.

Enfin, le courage et la détermination dont Lionel a fait preuve, d'abord en tant que candidat au premier tour, puis en portant au rassemblement large au second tour en juin 2020, et, enfin, en tant qu'opposant tenace et énergique depuis 2020, démontrent qu'il a toutes les capacités, avec son équipe, pour s'inscrire dans la durée. Ce sont des qualités essentielles pour un représentant municipal, pour un maire. En votant pour Lionel Zinciroglu, vous choisissez un leader passionné, enraciné dans notre ville et prêt à œuvrer sans relâche pour un Kremlin-Bicêtre encore plus dynamique, inclusif et prospère. C'est pour ces raisons que je soutiens sa candidature et que j'invite les membres du Conseil municipal à l'élire Maire de la Ville.

### **Toufik KHIAR (*Groupe Écologistes et Citoyens du Kremlin-Bicêtre*)**

Mesdames et messieurs, Kremlinoises, Kremlinois, permettez-moi tout d'abord d'exprimer mes sincères condoléances à la famille de Jean-Luc Laurent dont la disparition a marqué notre ville.

Je présente devant vous ma candidature à la fonction de Maire du Kremlin-Bicêtre. Notre présence ici n'est pas simplement formelle, mais le fruit de la légitimité accordée par les citoyens qui nous ont élus. En tant que co-président du Groupe Écologistes et Citoyens, je porte les aspirations et les attentes de nombreux habitants du Kremlin-Bicêtre qui se sont sentis trahis par les événements récents, notamment notre éviction et nos retraits de délégations. Nous revendiquons notre légitimité et présentons notre candidature avec l'engagement ferme de concrétiser les promesses faites à la communauté kremlinoise. Notre démarche s'inscrit dans la volonté de redresser le cap de notre ville qui connaît des mécontentements à la suite des trahisons concernant le programme municipal de 2020 dans différents domaines.

Il est essentiel de reconnaître les signaux d'alarme qui nous ont été envoyés, tel que le recrutement massif des partisans du MRC, la gestion financière catastrophique critiquée par la Cour régionale des comptes et les incohérences en matière d'écologie et d'urbanisme. Ces lacunes ont engendré le mécontentement palpable au sein de la population qui ne reconnaît plus Le Kremlin-Bicêtre qu'elle a connu. En tant que candidat, je m'engage à restaurer une gouvernance transparente, respectueuse, efficace, plaçant les besoins réels de notre commune au centre de toutes les décisions. Notre Ville doit redevenir un lieu de proximité, créatif, entreprenant, respectueux de l'environnement et, surtout, solidaire. Il est crucial de prendre en compte les problématiques liées à l'urbanisme. Nous ne pouvons pas permettre que des terrains appartenant à la Ville soient vendus à des promoteurs ambitieux, uniquement motivés par des profits financiers énormes. Il est temps de réaffirmer notre engagement envers le cœur de ville dynamique en revitalisant des espaces publics et en favorisant la création de lieux de vie attrayants pour tous les habitants.

Enfin, nous devons faire face aux problèmes de saleté qui affectent notre ville. Les Kremlinois ne reconnaissent plus Le Kremlin-Bicêtre. Il est de notre devoir de restaurer la propreté et la fierté qui caractérisaient notre environnement urbain.



Concernant l'habitat, les HLM de la ville sont laissés à l'abandon. Nous ne pourrions pas accepter cette situation. La fusion de la Coop HLM avec Arcade-Vyv, une société privée, risque d'entraîner une augmentation des charges et des loyers pour tous les locataires. En tant que candidat, je m'engage à défendre les intérêts des locataires et à trouver des solutions durables pour assurer un logement abordable et de qualité pour tous.

Notre objectif est de faire rayonner Le Kremlin-Bicêtre dans le Val-de-Marne. Ne soyons pas une ville timide, mais celle qui rêve en grand. C'est cette vision que nous devons construire demain avec tous les Kremlinois.

En conclusion, je vous propose de tourner la page sur une période marquée par des décisions regrettables et de construire ensemble un Kremlin-Bicêtre tourné vers l'avenir. Nous devons être une Ville qui rêve en grand, qui place la solidarité, la jeunesse et l'espoir d'un avenir meilleur au cœur de nos actions. Je suis convaincu que nous pourrions redonner vie à notre ville, restaurer la confiance et construire un avenir prospère pour tous.

### **Annie PARIS, Conseillère municipale et doyenne d'âge**

Y a-t-il d'autres prises de parole ? Non. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non.

En conséquence, sont donc candidats : M. Jean-François Delage, M. Toufik Khiar, M. Lionel Zinciroglu.

Je vous précise que chaque conseiller municipal trouvera à sa place des bulletins blancs sur lesquels il pourra inscrire le nom du candidat choisi et une enveloppe. Après avoir mis le bulletin sous enveloppe, vous le mettez dans l'urne à l'appel de votre nom.

Je vous propose de désigner deux assesseurs pour le scrutin. Y a-t-il des élus de la majorité et de l'opposition se proposant comme assesseurs ? Les deux assesseurs sont M. Banbuck et Mme Defrance. Je les invite à se placer à côté de l'urne pour le scrutin.

Le scrutin est ouvert. J'appelle : M. Jean-François Delage, Mme Catherine Fourcade, M. Sidi Chiakh, Mme Véronique Gestin, M. Jonathan Hémerly, Mme Christine Museux, Mme Anissa Azzoug, M. Jacques Hassin, Mme Geneviève Étienne, M. Frédéric Raymond, Mme Corinne Bocabeille, M. Jean-Philippe Edet, Mme Elsa Badoc, Mme Ghislaine Bassez, Mme Brigitte Bricout, Mme Corinne Courdy, Mme Fatoumata Thiam, M. Vry-Narcisse Tapa, M. Jérôme Giblin, M. Ibrahima Traoré, M. Kamel Boufraine, M. Toufik Khiar, Mme Julie Defrance, Mme Rose Alessandrini (pouvoir à Mme Hartmann), M. Jean-François Banbuck, M. Bernard Chappellier, M. Jean-Marc Nicolle (pouvoir à M. Banbuck), M. Oidi Belainoussi, Mme Maëva Hartmann, M. Jean-Pierre Ruggieri, Mme Nadia Chiboub, Mme Laurence Couto, Mme Latifa El Krete (pouvoir à M. Zinciroglu), M. Lionel Zinciroglu, Mme Annie Paris.

Le scrutin est clos. J'invite les assesseurs à procéder au dépouillement.

*À l'appel de leur nom, les élus déposent leur bulletin dans l'urne.*

*Dépouillement.*

*Assesseurs : Mme DEFRANCE et M. BANBUCK*

### Résultat du vote

Votants : 35

Jean-François Delage : 21

Toufik Khiar : 3

Lionel Zinciroglu : 5

Bulletins blancs : 6

### **Annie PARIS, Conseillère municipale et doyenne d'âge**

M. Jean-François Delage, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire.

### **Jean-François DELAGE, Maire**

Je vous remercie. Je remercie la Présidente et doyenne de cette séance, Annie Paris, qui a brillamment conduit ce Conseil jusqu'à maintenant. Je remercie les élus qui ont voté pour moi. Nous allons poursuivre la séance du Conseil municipal.

Cela a été dit à plusieurs reprises. Un certain nombre d'hommages ont été apportés à Jean-Luc Laurent. Je voudrais que l'on se souvienne que, ce soir, nous sommes à un Conseil municipal pour le moins « extra-ordinaire », en deux mots. Je voudrais que nous lui rendions un dernier hommage en observant une minute de silence. Je vous remercie.

Je suspends la séance quelques instants.

*De 21 heures 20 à 21 heures 22 : suspension de séance.*

### **Jean-François DELAGE, Maire**

La séance est reprise. Nous passons au rapport suivant.



**Jean-François DELAGE, Maire**

L'article L. 2122-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que, dans chaque commune, le Maire et un ou plusieurs adjoints sont élus parmi les membres du Conseil municipal. En vertu de l'article L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine le nombre des adjoints, sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil. Je vous propose en conséquence de fixer le nombre d'adjoints au Maire à 10.

Cependant, la loi du 27 février 2002 a institué l'obligation dans les communes de plus de 80 000 habitants de créer des Conseils de quartier. Le même article prévoit que cette faculté peut être appliquée pour les communes dont la population est comprise entre 20 000 et 79 999 habitants. Cette loi institue la possibilité de créer des postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers sans toutefois que le nombre de ceux-ci puisse excéder 10 % de l'effectif légal du Conseil municipal. C'est pourquoi je vous propose de créer 3 postes d'adjoints supplémentaires chargés principalement des Conseils de quartier.

Le nombre total d'adjoints est donc porté à 13. Y a-t-il des demandes de parole ?

**Lionel ZINCIROGLU (Groupe Ensemble Changeons Le KB)**

Chères Kremlinoises, chers Kremlinois, mesdames et messieurs, monsieur Delage, monsieur le nouveau Maire, je tiens tout d'abord, parce que cette élection a été organisée comme le prévoit la législation en vigueur, à saluer de façon républicaine votre élection ce soir en tant que nouveau Maire de la Ville du Kremlin-Bicêtre. Votre élection est liée à un événement inhabituel, tragique, qui détermine ainsi votre mandat qui aura une durée approximative de deux années.

Vous ne m'en voudrez pas, au vu des circonstances, au vu de l'actualité locale qui nous réunit d'ailleurs ce soir, de profiter aussi de ce temps de parole pour dire quelques mots supplémentaires qui peuvent sortir du cadre de cette délibération, mais qui resteront liés tout de même au contexte qui nous réunit.

Je souhaite tout d'abord saluer la présence de toutes les Kremlinoises et de tous les Kremlinois venus aussi nombreux ce soir, ainsi que de celles et ceux qui suivent ce Conseil autrement. Je souhaite saluer aussi l'ensemble des élus de notre Groupe Ensemble Changeons Le KB pour leurs interventions, leur soutien, leur constance, leur fidélité, notre union. J'aimerais ce soir avoir de nouveau une pensée particulière pour la famille et les proches de Jean-Luc Laurent, leur présenter une fois de plus, au nom de notre Groupe, toutes nos sincères condoléances en ces moments difficiles et brutaux. Au-delà de toutes nos divergences politiques, l'annonce de ce décès a été un choc pour nous toutes et tous, un rappel sur la vie, sur la mort. Quelles que soient les différences politiques, notre Ville voit partir un acteur historique de son territoire, un élu engagé dans sa ville depuis 1983. Pour certains, il était un père, un mari, pour d'autres, un Maire, un collègue, un ami, un adversaire, un élu à qui nous souhaitons de reposer en paix.

J'aimerais aussi, si vous me le permettez, monsieur Delage, monsieur le Maire, et parce que j'évoque la mort et que je n'ai pas pu m'exprimer à ce sujet, avoir aussi une pensée pour le citoyen kremlinois sans domicile fixe qui s'appelait lui aussi Laurent et qui nous a quittés ce mois-ci, tout aussi brutalement, en raison de la vague de froid que nous connaissons dans notre région depuis quelques semaines. Il était connu de tous les habitants du Kremlin-Bicêtre. Des habitants s'étaient mobilisés depuis un an pour sa situation. Il est difficilement acceptable d'imaginer encore en 2024 de perdre des citoyens parce qu'ils vivent dehors, dans le froid, dans nos territoires français. Il était sans domicile. Il était l'enfant de, l'ami de, le membre de la famille de, un citoyen qui a vécu une fin de vie tragique et qui mérite aussi dignité, salutations et fraternité. Nous le saluons aussi et nous lui souhaitons de reposer en paix.

Monsieur le Maire, monsieur Delage, ce soir, vous nous présentez, à la suite de votre élection au sein de ce Conseil municipal, votre première délibération en tant que Maire proposant 13 adjoints au Maire. Nous nous étions exprimés à ce sujet en juillet 2020, juste après le deuxième tour de l'élection municipale du 30 juin 2020. Nous avons reconnu le besoin éventuel de plus de 10 adjoints, notamment en matière de proximité, et avons indiqué qu'il aurait été intéressant de provoquer une première économie budgétaire en maintenant son nombre à 10. Depuis cette remarque, quatre années se sont écoulées. Mon intervention, ce soir, pour cette même proposition de délibération, prendra une autre forme, plus évoluée. La démocratie n'a pas de prix, c'est une vérité. La proximité, le service public non plus, surtout s'il est de qualité. Mon seul tâtonnement ce soir est lié au bilan des adjoints au Maire, du temps qu'ils consacrent à leurs tâches, des missions qui leur sont confiées et des indemnités qu'ils perçoivent à ce titre. 13 adjoints au Maire depuis 2020, près de 600 agents territoriaux, pas une seule solution pour Laurent, le sans-domicile fixe qui meurt de froid en janvier 2024. Voilà, à mon sens, un exemple fort qui me semble parlant, qui peut être symbolique, en tout cas réel et qui n'est pas une forme de récupération politique. C'est un fait concret pour donner du sens à la proximité et à l'action publique locale attendue dans une collectivité territoriale.

Monsieur Delage, monsieur le Maire, c'est votre première décision à la suite de votre élection ce soir en Conseil municipal. Vous nous orientez vers un choix qui est le même que 2020. Vous auriez pu vous orienter vers une décision dissemblable qui aurait marqué une légère différence. C'est là où je pense qu'il y a une attente des habitants qui seront curieux de vous percevoir comme étant M. Delage, 11<sup>e</sup> Maire kremlinois. Peut-être y vois-je un symbole. Votre première décision est une simple continuité de ce qui a été fait dès le lendemain de l'élection municipale de 2020.

Monsieur Delage, monsieur le Maire, vous avez deux années gorgées de défis. En plus des objectifs et de la politique générale que vous fixerez, le programme sur lequel votre majorité s'est fait élire en 2020, vous aurez le défi de vous montrer différent de votre prédécesseur, audacieux, authentique, dissemblable. Le défi sera très compliqué.



Vous héritez des décisions prises depuis quatre années, vous héritez de décisions passées et d'une majorité du même bord politique dont vous faites partie, des décisions structurantes qui ont amené la Ville dans l'état où nous la trouvons ce jour en janvier 2024. Il sera difficile d'en dévier avec une orientation politique similaire.

Vous héritez d'une situation complexe, inédite, celle du décès d'un Maire en fonction, un fait qui s'est déjà déroulé dans l'histoire du Kremlin-Bicêtre, un héritage qui rendra votre tâche encore plus compliquée. Vous devrez vous imposer au niveau local, au niveau des habitants qui ne vous connaissent pas vraiment, au niveau d'une majorité qui a démontré, à maintes reprises depuis 2020, ses divisions devant des sujets sensibles et sa division actée lors d'une décision en Conseil municipal qui a suivi la décision du Conseil d'État de maintenir la majorité municipale en place. Ce fut une première désillusion pour les électeurs de voir trois élus dorénavant dans l'opposition qui avaient aussi permis à votre équipe de l'emporter et qui siègent face à vous ce soir.

Mon collègue Jean-Pierre Ruggieri rappelait à juste titre les résultats des élections de 2020. Il évoquait 66 % des votants dont les représentants se trouvent face à vous. J'ajouterai peut-être un peu plus, si on comptabilise les trois élus que vous avez sortis de la majorité municipale et qui ont contribué largement à votre élection. Vous avez en quelque sorte trois quarts des avis de la population face à vous.

Se rajoute au décès du Maire en cours de mandat le fait que certains en ont probablement profité pour démontrer soit leur manque de dévouement, soit leur ambition personnelle, soit leur volonté d'arrêter par manque de volonté, par découragement au vu de la situation locale. Je dis cela sans aucune certitude, mais les murs ont des oreilles. Les Kremlinois parlent, les élus aussi, les agents aussi. C'est d'ailleurs important de ne pas craindre de s'exprimer librement. Votre tâche va être complexe et votre incarnation aussi. Le contexte de 2020, remporté à 52 et 94 voix face à deux listes dont les opposants sont face à vous, la mort brutale d'un Maire en cours de mandat, leader de votre équipe, vous conduisent ce soir à la fonction de Maire, aujourd'hui le 22 janvier 2024. Ce sont autant d'éléments qui requièrent d'avoir de l'humilité, de la modestie et de la transparence. Le bilan relatif à ces trois éléments – humilité, modestie et transparence – n'est pas fameux depuis 2020. Vous le savez et je ne débattrai pas davantage sur cela.

Je donnerai par contre des exemples et des éléments concrets pour compléter ce qui a déjà été dit par certains élus d'opposition : volonté de réduire le temps de parole des élus de l'opposition, réduction des délais de transmission de rapports, limitant ainsi le travail de ces élus, décisions brutales face à des sujets très structurants. Je n'en citerai que quelques-uns : la création d'une Coop HLM en lieu et place de Valdevy, la volonté de redessiner l'îlot Rossel, le lancement de constructions et de décisions d'urbanisme intensives, le démantèlement d'une Police municipale avec des agents assermentés sur le terrain, la chasse aux sorcières, le recrutement trop important d'agents politisés, le refus de transmettre des documents administratifs. Je pense, par exemple, à l'organigramme de la Ville que nous demandons depuis 2020.

Il y a un référendum annuel dont vous ne prenez pas en compte la majorité des propositions des habitants. Tout cela sans consulter davantage les habitants, mais aussi l'opposition municipale. L'absence d'une délégation durant la partie de mandat de 2020 à 2024, liée par exemple à la sécurité locale ou encore à la transparence et à la démocratie participative, est un autre exemple démontrant un déni de la situation locale. Vous étiez dans le déni durant votre partie de mandat de quatre années en tant que Premier Adjoint en soutenant toutes les décisions présentées au sein de ce Conseil. Vous l'étiez sur les incivilités du quotidien et l'insécurité locale. Vous étiez surtout dans le déni de nos propositions diverses et variées. Nous attendons de voir ce qu'il en sera. Soit nous aurons à faire à un M. Delage courageux, se détachant de la politique menée depuis quatre années, soit nous aurons affaire à un M. Delage qui continuera, tel un Maire intérimaire, à qui on dicte de faire, à qui on demande de continuer dans le même sens parmi tous les conseils et cadres qui l'entourent, à qui on ne demande plus de se battre pour des idées, mais de distribuer ou de maintenir des places et des rangs. C'est ce qui serait triste, si tel était le cas, d'abord pour vous, votre avenir politique, votre carrière professionnelle et, ensuite, pour Le Kremlin-Bicêtre.

Cette délibération, entre autres, aurait pu, par exemple, être une démonstration d'un nouveau Maire souhaitant ajouter sa touche personnelle, même avec une orientation politique respectant un programme municipal, un nouveau Maire qui compose son propre cabinet. Vous récupérerez probablement tout ce qui a déjà été monté et mis en œuvre. C'est là ma crainte, non pas personnelle, mais pour vous et pour Le Kremlin-Bicêtre.

Nous avons des désaccords profonds sur les priorités de notre Ville. Nos élus l'ont exprimé précédemment. C'est perceptible sur nos positions, nos propositions et notre programme de 2020. Nous avons, en tout cas, une véritable différence : nous ne sommes pas dans le déni. Le constat alarmant de la situation de notre Ville, nous le décrivons sans aucun déni, ce qui permet d'ailleurs de proposer des solutions efficaces qu'attendent les Kremlinois, car le diagnostic est le bon.

Par principe, qui est le nôtre, de croire que le nombre d'adjoints ne fait en rien la qualité du service rendu par les élus, nous nous opposerons à votre première délibération que vous nous proposez ce soir. Vous devenez le 11<sup>e</sup> Maire du Kremlin-Bicêtre. Je me suis toujours intéressé à l'histoire de notre ville. C'est d'ailleurs pour cela que vous me trouverez face à vous, notamment sur le projet de démolition de l'îlot Rossel, qui est un cœur historique de la ville. Quand je vous rappelle que votre tâche ne sera pas si simple, elle est aussi décrite ainsi dans l'histoire de la ville. L'histoire du Kremlin-Bicêtre démontre que les adjoints reprenant la gestion de la Ville par intérim en raison du décès des maires en fonction, ou lors d'une passation de pouvoir en cours de mandat, n'ont que très rarement, presque jamais, été réélus après la fin de leur mandat. C'est pourquoi, nous le répétons souvent, soyez attentifs à l'attention des habitants. Ils le seront sur toutes vos actions durant ces deux années.



Ils sauront faire la différence entre celles et ceux qui veulent le bien du Kremlin-Bicêtre, qui continuent de se battre pour les idées et non pour les places, qui ont le bon diagnostic, qui portent un projet dans leur cœur, dans leurs tripes et qui mettront tout en œuvre pour redresser leur commune. Ils le feront pour celles et ceux qui se réunissent afin de réconcilier Le Kremlin-Bicêtre et porter des priorités qui ne peuvent plus attendre.

Sur ces mots, monsieur Delage, je vous souhaite beaucoup de courage et de résilience. Notre groupe continuera à dénoncer, à s'opposer, parfois constructivement, parfois durement. Paradoxalement, l'essence de la démocratie, c'est aussi le conflit, le conflit d'idées. Si ce conflit d'idées ne donne pas lieu à des décisions unanimes ou consensuelles, ce conflit se transforme en colère et la colère des habitants monte au Kremlin-Bicêtre. Les élus de l'opposition l'ont démontré à plusieurs reprises aussi, quand le contexte l'exige, nous savons aussi être aux côtés des habitants et du Maire, ainsi que son Conseil municipal lorsque la situation l'impose.

**Véronique GESTIN, Maire-Adjointe chargée des solidarités, de l'action sociale et de la lutte contre la précarité (Pour une Ville qui nous Rassemble, PCF et Apparentés, Tous Citoyens)**

Monsieur le Maire, je dois réagir à ce qui vient d'être dit, étant moi-même adjointe aux solidarités, et sur la manière dont notre collègue, M. Zinciroglu, vient de se servir de ce qui s'est passé dans la ville pour le monsieur sans domicile fixe qui a malheureusement trouvé la mort. Chacun appréciera la teneur des propos qui viennent d'être tenus et énoncés. Je n'en dirai pas davantage. Je vous laisse apprécier la qualité.

Par contre, ce que je ne peux laisser dire, ce sont des mensonges. Ces mensonges signifieraient qu'aujourd'hui, la Ville se serait détournée de ses préoccupations premières qui sont celles en lien avec les solidarités. Je me tiens à la disposition de celles et ceux – qui que ce soit d'entre vous – pour avoir un échange plus précis et plus qualitatif sur les politiques mises en œuvre. Je ne vais pas le faire maintenant. Je déplore vraiment ce type d'intervention. Je le maintiens, les Kremlinoises et les Kremlinois sauront apprécier.

**Jonathan HÉMERY, Maire-Adjoint chargé de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante (Génération Écologie et Sociale)**

Dans ce Conseil municipal, on a quand même l'habitude d'entendre un certain nombre de bêtises. Avec le temps, on acquiert une forme de résilience par rapport à beaucoup d'entre elles. Je voudrais juste rappeler, pour ceux qui ne la connaissent pas, la loi de Brandolini, également connue sous le principe de l'asymétrie des idées. Selon cette loi, l'énergie nécessaire pour réfuter une bêtise est bien plus grande que celle nécessaire pour la produire. Pour 15 secondes de bêtises, il faut 15 minutes d'argumentation constructive.

Je voudrais vous poser une question ce soir, monsieur Zinciroglu. Avez-vous déjà connu Laurent ? L'avez-vous déjà salué ou non ? Je vous pose une question.

**Nadia CHIBOUB (Groupe Ensemble Changeons Le KB)**

Monsieur le Maire, chers collègues, mesdames, messieurs, je voudrais savoir où et quand auront lieu les obsèques de cette personne.

**Jacques HASSIN, Maire-Adjoint chargé des seniors et de la santé (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Commun)**

Je me permets de réagir sur un événement bien triste de la commune du Kremlin-Bicêtre. Pour être plus précis, il y avait cinq personnes sans abri dans la commune. Il n'en reste plus que quatre. Laurent était suivi. Fort de mon expérience comme créateur du Samu social de Paris, je peux vous dire que, d'une part, ce monsieur est mort de froid – je suis bien placé pour le confirmer – et que, d'autre part, ce sont des personnalités qui, quand on les connaît, refusent toute aide qui leur est proposée. C'est malheureux, des personnes SDF meurent de froid en hiver. Mais, en été, avec la canicule, ils meurent aussi dans la rue. Il n'y a pas de débat décent à avoir sur le cas de la personne nommée Laurent. Voilà ce que je voulais dire.

**Sidi CHIAKH, Maire-Adjoint chargé des sports, des espaces publics et de la propreté (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Commun)**

Chers collègues, je voulais juste rajouter quelque chose assez rapidement par rapport à ce qu'a dit M. Jacques Hassin. On connaissait cette personne. J'ai rarement vu des élus aller voir cette personne pour prendre la température de ce qui se passait dans sa tête. Quand je parle des élus, je ne parle pas des élus de la majorité, mais de certains autres qui en font des discours qui ne sont pas bons. Je vous le dis. J'étais avec M. Hassin. On a pris la voiture personnelle de M. Hassin. Un soir, on a récupéré M. Laurent et on l'a accompagné, alors qu'il faisait froid, à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. On y a passé toute une soirée. Il a fallu que M. Hassin joue des coudes envers la sécurité pour leur expliquer sa mission de service public et, en tant que médecin, l'urgence qu'il y avait à récupérer cette personne et à la garder au chaud. De nombreux élus de la majorité mènent ces combats. J'y étais. J'ai vu. Malheureusement, il y a des personnes, un petit groupe, qui traînent principalement sur l'avenue Fontainebleau, devant Leclerc. Laurent était toujours avec eux. Comme disait M. Hassin, ces personnes refusent la main tendue. Pourtant, on essaie de tout faire pour les aider. Quand j'entends M. Zinciroglu jouer et surfer sur cela, je suis gêné. Je vous le dis honnêtement. Cela me gêne. (Laissez-moi terminer, s'il vous plaît.) Il faut prendre une certaine hauteur lorsque l'on parle de la vie humaine. Oui, c'est grave. Oui, ce qui s'est passé, malheureusement, se passe dans de nombreuses villes de France et même à travers le monde. Mais, au Kremlin-Bicêtre, je ne peux pas laisser dire cela. D'autres parmi vous, certainement, ont une vision identique.



On ne peut pas laisser dire des choses comme ça. On fait tout au Kremlin-Bicêtre pour aider ces gens en difficulté. C'est le message que je voulais dire. Avec M. Hassin, on a accompagné cette personne et on l'a laissée à l'hôpital. On a donné les consignes à la sécurité pour qu'ils ne le chassent pas. Cela s'est passé ainsi. L'Assistance publique est la première maison pour les gens qui n'ont nulle part où aller.

**Jean-Philippe EDET, Maire-Adjoint chargé des finances, de la commande publique, des anciens combattants et correspondant Défense, du Conseil de Quartier de la Mairie/Fontainebleau (*Génération Écologie et Sociale*)**

Chers collègues, simplement, une petite incise. On se rend bien compte que ce sujet nous touche, toutes et tous, profondément. Je rappelle que, dans la nuit du 25 au 26 janvier, se tiendra la Nuit de solidarité où toutes les bonnes volontés et, particulièrement les élus, seront bienvenues. C'est l'occasion de faire le comptage des sans-abris, mais aussi de les rencontrer et d'échanger avec eux.

**Jean-François DELAGE, Maire**

J'apporte quelques réponses. D'abord, je vous remercie, monsieur Zinciroglu, de vous soucier de ma carrière, de mon avenir, voire de ma santé. C'est très gentil. J'en prends acte.

Vous avez vu, ce soir, que le temps de parole a été respecté pour l'opposition, pour la majorité, pour tout le monde. Les Kremlinoises et les Kremlinois ne se sont encore pas endormis.

En tant qu'élu d'opposition, monsieur Zinciroglu, j'aurais aimé que vous fassiez preuve d'une hauteur de vue un peu plus décente, surtout par rapport à ce sujet. Laurent était connu. Il y a quelques mois, ce devait être au printemps, Jean-Luc Laurent, le Maire à ce moment-là, moi-même et un policier municipal, nous avons passé une bonne demi-heure à tenter de convaincre Laurent de partir à l'hôpital, compte tenu de l'état de sa cheville et de son pied à ce moment-là. Il a fallu que le policier municipal – de cette Police municipale famélique et inactive dont vous parlez – accompagne Laurent dans l'ambulance des pompiers et l'accompagne même jusqu'à la salle d'opération, dans les douches, pour qu'il accepte enfin d'y aller et de se faire soigner. La situation de Laurent était effectivement très triste. Comme Jacques Hassin, je remarque que l'on parle, même au niveau national, des décès de SDF quand il fait froid, mais que, parce qu'on va à la plage et que l'on part en vacances, on oublie complètement d'en parler en été. Les morts par déshydratation à cause des fortes chaleurs sont peut-être malheureusement plus nombreux qu'en hiver.

Madame Chiboub, on suppose que les obsèques auront lieu d'ici deux à trois semaines. On le suppose parce que Laurent est mort sur la voie publique. Or une mort sur la voie publique entraîne une enquête, probablement une autopsie. Pour le moment, son corps est au service de la police et de la justice, probablement dans un institut médico-légal. On n'a pas plus d'informations à ce stade. Dès que les obsèques devront avoir lieu, on le fera savoir. Je sais pertinemment que nombre de Kremlinoises et de Kremlinois le voyaient tous les jours, le saluaient et parlaient avec lui. Ce sera important effectivement que l'on aille lui rendre hommage à ce moment-là.

Quant à la délibération sur les 13 adjoints, quand une idée est bonne, je ne vois pas pourquoi on la changerait. Y a-t-il des explications de vote ? Non. Je mets aux voix.

Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 21 (M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HÉMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUZ, M. HASSIN, Mme ÉTIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. ÉDET, Mme BADOC, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORÉ, Mme DEFRANCE, Mme PARIS)

Contre : 7 (M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU)

Abstentions : 7 (M. GIBLIN, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, Mme ALESSANDRINI, M. NICOLLE)

**Jean-François DELAGE, Maire**

La délibération est adoptée. Nous passons à la délibération suivante.

**N° 2024-003. ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

**Jean-François DELAGE, Maire**

Sous la présidence du Maire, le Conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints dont le nombre vient d'être fixé à 13. Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales, dans les communes de 3 500 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à 1. L'ordre de présentation des candidats sur la liste présentée pour l'élection des adjoints ayant obtenu la majorité absolue détermine l'ordre d'inscription des adjoints au tableau. Il est alors procédé à l'élection des adjoints au Maire sous le contrôle du bureau désigné pour l'élection du Maire et dans les mêmes conditions.

Je vais donc demander à M. Banbuck et à Mme Defrance de revenir pour être assesseurs.



**Jean-François BANBUCK (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Avant, Radical et Écologiste)**

Pas de problème, monsieur le Maire, mais je n'ai pas encore pu préparer mon bulletin de vote.

**Jean-François DELAGE, Maire**

Excusez-moi. Je vais d'abord vous présenter la liste avant que vous n'ayez sur table les papiers pour voter. Il vous reste des enveloppes. La liste est la suivante :

- Frédéric Raymond, 1<sup>er</sup> Adjoint chargé de l'aménagement urbain, l'habitat et le patrimoine.
- Anissa Azzoug, 2<sup>e</sup> Adjointe chargée de la culture, l'égalité et les droits des femmes, Conseil de quartier Barnufles/cœur de ville, conseillère territoriale.
- Sidi Chiakh, 3<sup>e</sup> Adjoint chargé de la voirie, le stationnement et la propreté urbaine.
- Véronique Gestin, 4<sup>e</sup> Adjointe chargée de la ville vivante, l'attractivité économique et commerciale, les entreprises solidaires.
- Jean-Philippe Edet, 5<sup>e</sup> Adjoint chargé de l'éducation, la citoyenneté, le monde combattant, correspondant Défense, Conseil de quartier Mairie/Fontainebleau.
- Christine Museux, 6<sup>e</sup> Adjointe chargée du logement et la lutte contre l'habitat indigne, conseillère métropolitaine.
- Catherine Fourcade, 7<sup>e</sup> Adjointe chargée de la petite-enfance et la parentalité.
- Jacques Hassin, 8<sup>e</sup> Adjoint chargé des séniors et de la santé.
- Geneviève Étienne, 9<sup>e</sup> Adjointe chargée de l'écologie populaire, les espaces verts, les mobilités et le bien-être animal.
- Jonathan Hémerly, 10<sup>e</sup> Adjoint chargé de la jeunesse, de l'emploi et de la vie étudiante.
- Corinne Bocabeille, 11<sup>e</sup> Adjointe chargée des finances et la tranquillité urbaine.
- Ibrahima Traoré, 12<sup>e</sup> Adjoint, chargé des solidarités, l'action sociale et la lutte contre la précarité, conseiller territorial.
- Fatoumata Thiam, 13<sup>e</sup> Adjointe chargée de la vie associative, les loisirs et le numérique, Conseil de quartier Martinets/Le Plateau.

Le vote ne concerne que les adjoints, mais je vous donne aussi l'information sur les conseillers municipaux délégués :

- Julie Defrance, Conseillère municipale déléguée aux sports, équipements et rayonnement sportifs.
- Vry-Narcisse Tapa, Conseiller municipal délégué à la Politique de la Ville, la régie de quartier et les établissements recevant du public.
- Annie Paris, Conseillère municipale déléguée à la médiation, la prévention et le handicap.
- Ghislaine Bassez, Conseillère municipale déléguée à l'enseignement, l'éducation populaire et les événements citoyens.
- Elsa Badoc, Conseillère municipale déléguée aux associations.
- Corinne Courdy, Conseillère municipale déléguée à l'économie sociale et solidaire.
- Brigitte Bricout, Conseillère municipale déléguée à la mémoire et l'histoire de la ville.

Y a-t-il d'autres groupes qui souhaitent présenter une liste ? Non.

Je vous rappelle quelques règles inhérentes à l'élection des adjoints. Les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, parmi les membres du Conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à 1. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Afin de pouvoir ouvrir le scrutin, je demande à Julie Defrance et Jean-François Banbuck de venir se placer près de l'urne. Je vous remercie.

Je vais faire l'appel nominal pour que les conseillers municipaux et les adjoints puissent venir voter : M. Jean-François Delage, Mme Catherine Fourcade, M. Sidi Chiakh, Mme Véronique Gestin, M. Jonathan Hémerly, Mme Christine Museux, Mme Anissa Azzoug, M. Jacques Hassin, Mme Geneviève Étienne, M. Frédéric Raymond, Mme Corinne Bocabeille, M. Jean-Philippe Édet, Mme Elsa Badoc, Mme Ghislaine Bassez, Mme Brigitte Bricout, Mme Corinne Courdy, Mme Fatoumata Thiam, M. Vry-Narcisse Tapa, M. Jérôme Giblin, M. Ibrahima Traoré, M. Kamel Boufraine, M. Toufik Khiair, Mme Julie Defrance, Mme Rose Alessandrini (pouvoir à Mme Hartmann), M. Jean-François Banbuck, M. Bernard Chappellier, M. Jean-Marc Nicolle (pouvoir à M. Banbuck), M. Oidi Belaïnoussi, Mme Maëva Hartmann, M. Jean-Pierre Ruggieri, Mme Nadia Chiboub, Mme Laurence Couto, Mme Latifa El Krete (pouvoir à M. Zinciroglu), M. Zinciroglu, Mme Annie Paris.

*À l'appel de leur nom, les élus déposent leur bulletin dans l'urne.*

**Jean-François DELAGE, Maire**

Le scrutin est clos. Vous pouvez passer au dépouillement.

*Dépouillement.*

*Assesseurs : Mme DEFRANCE et M. BANBUCK*



## Résultat du vote

Votants : 35

Liste : 21

Bulletins blancs : 13

Bulletin nul : 1

### **Jean-François DELAGE, Maire**

La liste conduite par M. Frédéric Raymond en tant que 1<sup>er</sup> Adjoint est élue à la majorité absolue. Je vous remercie.

J'invite les adjoints à prendre leur place à la table :

- Frédéric Raymond, 1<sup>er</sup> Adjoint chargé de l'aménagement urbain, l'habitat et le patrimoine.
- Anissa Azzoug, 2<sup>e</sup> Adjointe chargée de la culture, l'égalité et les droits des femmes, Conseil de quartier Barnufles/cœur de ville, conseillère territoriale.
- Sidi Chiakh, 3<sup>e</sup> Adjoint chargé de la voirie, le stationnement et la propreté urbaine.
- Véronique Gestin, 4<sup>e</sup> Adjointe chargée de la ville vivante, l'attractivité économique et commerciale, les entreprises solidaires.
- Jean-Philippe Edet, 5<sup>e</sup> Adjoint chargé de l'éducation, la citoyenneté, le monde combattant, correspondant Défense, Conseil de quartier Mairie/Fontainebleau.
- Christine Museux, 6<sup>e</sup> Adjointe chargée du logement et la lutte contre l'habitat indigne, conseillère métropolitaine.
- Catherine Fourcade, 7<sup>e</sup> Adjointe chargée de la petite-enfance et la parentalité.
- Jacques Hassin, 8<sup>e</sup> Adjoint chargé des séniors et de la santé.
- Geneviève Étienne, 9<sup>e</sup> Adjointe chargée de l'écologie populaire, les espaces verts, les mobilités et le bien-être animal.
- Jonathan Hémerly, 10<sup>e</sup> Adjoint chargé de la jeunesse, de l'emploi et de la vie étudiante.
- Corinne Bocabeille, 11<sup>e</sup> Adjointe chargée des finances et la tranquillité urbaine.
- Ibrahima Traoré, 12<sup>e</sup> Adjoint, chargé des solidarités, l'action sociale et la lutte contre la précarité, conseiller territorial.
- Fatoumata Thiam, 13<sup>e</sup> Adjointe chargée de la vie associative, les loisirs et le numérique, Conseil de quartier Martinets/Le Plateau.

Avant de poursuivre et de vous lire la Charte de l'élu local, je voudrais dire quelques mots concernant la feuille de route de cette nouvelle équipe.

Mesdames et messieurs les élus du Conseil municipal, mesdames et messieurs les élus du territoire et du Val-de-Marne, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, c'est avec beaucoup de fierté que je revêts ce soir l'écharpe de Maire de notre Ville du Kremlin-Bicêtre – avec fierté et responsabilité. Je tiens d'abord à vous dire, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, toute la détermination qui est la mienne et celle de l'équipe municipale à poursuivre l'action engagée depuis que vous nous avez fait confiance en 2020. Je suis convaincu que la mission d'une ville limitrophe de Paris, au cœur d'un des tissus urbains les plus denses d'Europe, au sein d'une métropole tentaculaire, est d'apporter des réponses aux problématiques actuelles des Kremlinois : un espace public apaisé, un logement accessible, la propreté au quotidien, une écologie populaire qui n'exclut personne, la sécurité pour tous.

Notre objectif est clair. Le Kremlin-Bicêtre est une ville pour tous, un partage de cultures, un partage de chemins sociaux. En un mot : un ensemble de citoyens. La richesse d'une ville est d'abord et avant tout humaine. Notre rôle, c'est de répondre, à la mesure de nos moyens, aux citoyens.

C'est pourquoi nous vous avons interrogé, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, en fin d'année dernière pour savoir si vous étiez heureux. Les résultats de ce baromètre aiguilleront les projets conduits par la Ville à partir de 2024.

Une ville pour tous n'est ni une ville destinée aux riches ni une ville où l'on enferme les pauvres. Une ville pour tous, c'est justement le lieu où tout un chacun peut vivre dans un environnement propice à son épanouissement dans un environnement où il ne rencontre pas que ses semblables, mais où il est aussi en prise avec l'altérité, où il fait l'expérience de la différence. C'est pour cette raison que nous poursuivons l'objectif d'atteindre 40 % de logements sociaux dans notre ville, afin de protéger les ménages modestes et populaires de l'augmentation des prix de l'immobilier. C'est pour cette raison que nous avons souhaité reprendre la maîtrise de nos logements sociaux grâce à la Coop Kremlin-Bicêtre Habitat, afin de mieux répondre aux besoins des Kremlinois, d'engager la rénovation de certains ensembles et d'améliorer ainsi le cadre de vie des résidents.

Une ville pour tous, c'est également une ville qui favorise le parcours résidentiel de ses habitants. Après avoir été la première ville d'Île-de-France à inaugurer la première résidence en bail réel solidaire dès 2021, nous nous engageons à favoriser l'accès à la propriété dans tous les futurs projets d'urbanisme.

Parce que nous souhaitons favoriser une ville ouverte où les Kremlinois se rencontrent, vivent ensemble et non les uns à côté des autres, nous accordons un soin tout particulier à la qualité de l'espace public. Qu'est-ce que l'espace public ? C'est, pourrait-on dire, notre foyer collectif, celui que nous avons en partage et dans lequel nous nous rencontrons, échangeons, tissons des liens. C'est ce lieu dont nous ne sommes pas seulement, comme on le pense trop souvent, les usagers ou les consommateurs, mais aussi les acteurs. En 2024, nous embellirons et apaiserons l'espace public avec cinq piliers d'action.

Le premier pilier, c'est la sécurité pour tous, celle à laquelle nous avons tous droit et sans laquelle l'espace public devient un lieu de suspicion et de défiance. Nous intensifierons encore la lutte contre le trafic et la vente à la sauvette sur le bas de la ville. Nous ne pouvons plus attendre de l'État qu'il règle le problème.



Je tiens à saluer l'action de la Police municipale de proximité qui est quotidiennement mobilisée pour saisir la marchandise et lutter contre un trafic qui s'est installé en quelques années. Cette bataille de territoire, nous la gagnerons.

Le deuxième pilier, c'est la propreté urbaine au quotidien. Un espace public propre et sain est un espace public dans lequel on se sent bien. La Ville a commandé un audit sur la propreté dont les conclusions ont été remises en fin d'année 2023. Il nous appartient désormais de mettre en œuvre ses recommandations en partenariat étroit avec l'EPT, mais aussi avec les bailleurs et les commerçants qui ont un rôle essentiel à jouer dans cette bataille pour la propreté.

Le troisième pilier, ce sont des mobilités partagées. Chacun doit pouvoir trouver sa place dans l'espace public et s'y déplacer aisément. Notre ville a été longtemps structurée par des axes départementaux qui font la part belle à la voiture. Si 54 % des foyers kremlinois possèdent aujourd'hui une voiture, essentielle pour leurs déplacements professionnels, nous devons également ménager une place pour les vélos et améliorer la qualité des infrastructures piétonnes. Notre plan de mobilité sera finalisé en mars. Après la fin prochaine des travaux de la rue Benoît-Malon, nous engagerons les travaux de voirie sur les rues Leclerc, Danton et Rossel. Nous aurons également l'occasion d'inaugurer à l'été la nouvelle gare de la ligne 14, fruit aussi d'un long combat mené par Jean-Luc Laurent pour que notre ville bénéficie d'une seconde desserte de métro. Cette nouvelle station entraînera évidemment de nouvelles infrastructures pour les mobilités douces. Le quatrième pilier, c'est une écologie populaire qui n'exclut personne avec, comme priorités, la création de nouveaux espaces verts et la dédensification. Trois nouveaux squares sortiront de terre cette année : le square Jules-Guesde, le square Simone-Weil (du côté de la rue Sembat) et le square Victor-Hugo. Ce sont trois nouveaux lieux de respiration dans notre ville, trois nouveaux îlots de fraîcheur ouverts à tous pour mieux nous adapter aux conséquences du réchauffement climatique. Ces trois nouveaux espaces verts aménagés seront accessibles à tous.

Le cinquième pilier enfin, c'est la diversification et la montée en gamme du commerce local. Nous poursuivons notre action en faveur de la diversification et de la montée en gamme du commerce local par une politique de préemption et pour laquelle nous allons désormais accélérer les rétrocessions de fonds de commerce. Nous souhaitons encourager l'installation de nouveaux commerces qui correspondent aux attentes et aux bourses des Kremlinois. À ce titre, dans les prochaines semaines, Kelbongoo, qui propose des produits en circuit court à des prix abordables, installera un point-relais une fois par semaine à l'Espace André-Maigné.

À ces piliers, j'ajouterai d'une certaine manière le pilier des piliers : l'école. Depuis plus de trois ans, l'école est au centre de nos préoccupations. Plus de 3 M€ ont été mis sur la table pour la rénovation et l'entretien des espaces scolaires. Le PEDT qui a été adopté en 2023 donne la feuille de route pour la mise en commun de toutes les forces. Quand je dis « toutes les forces », elles sont municipales, certes, mais elles sont aussi étatiques, départementales, territoriales, ce sont aussi les forces de l'Éducation nationale. L'école, je le disais, c'est le pilier des piliers. Elle demeurera le centre de toutes nos attentions et de toutes nos préoccupations. C'est de cette manière, et de cette manière seulement, que nous pouvons former des citoyens ouverts à l'autre, ouverts sur le monde. C'est de cette manière que nous pouvons contribuer, nous, collectivités, à réparer et entretenir le lien social que nous voyons ailleurs se déliter. C'est de cette manière que nous contribuons à l'édification de l'idéal républicain, celui de la communauté des citoyens unis dans la défense de l'intérêt général.

Nous continuerons donc à agir pour que Le Kremlin-Bicêtre ne devienne pas un ghetto, ni de riches ni de pauvres, mais une ville ouverte, une ville accueillante où chacun trouve sa place, quel que soit son horizon – bref, une ville mixte.

J'aurai prochainement l'occasion de m'exprimer plus largement et plus en détail sur notre action pour l'année 2024. Je reviendrai alors notamment sur les résultats et les suites données à notre enquête sur le bonheur et le bien-être des Kremlinois qui éclaire sous un jour neuf les préoccupations des habitants de notre ville en nous aidant à construire de nouvelles politiques publiques. La tâche la plus haute qui nous incombe est de viser, par notre action, au bien public et, partant, au bonheur des hommes et des femmes qui sont nos compatriotes et nos concitoyens.

Je vais maintenant vous donner lecture de la Charte de l'élu local :

« 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

« 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

« 3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre. L'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

« 4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

« 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur, après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

« 6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

« 7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »



**Jean-François DELAGE, Maire**

L'article 2122-22 du Code général des collectivités territoriales permet au conseil municipal de déléguer au Maire à titre personnel une partie de ses attributions à l'exception de celles qui lui sont expressément réservées par la loi, notamment le vote du budget, l'adoption du compte administratif, les décisions concernant les travaux, la création et la suppression des services publics municipaux et la gestion du patrimoine communal.

Il est proposé au Conseil municipal, dans le souci de permettre une gestion et une organisation régulières de l'activité de la commune, de déléguer au Maire une capacité à agir.

Suit un certain nombre de délégations qu'il vous est proposé de laisser au Maire.

En outre, le Maire pourra, pour la durée de son mandat, prendre les décisions de déroger à l'obligation de dépôt des fonds auprès de l'État, mentionné au III de l'article L. 1618 du CGCT et passer à cet effet les actes nécessaires. Les fonds ne peuvent être placés qu'en titres libellés en euros ou garantis par les États parties à l'accord sur l'espace économique européen, ou déposés sur un compte à terme ouvert auprès de l'État.

De plus, afin d'assurer la continuité du service public, il vous est proposé de donner délégation au 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint, en cas d'empêchement du Maire, dans les mêmes domaines de compétences et dans les mêmes conditions.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? Non. Y a-t-il des explications de vote ? Non. Je mets aux voix.

Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 21 (M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HÉMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ÉTIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. ÉDET, Mme BADOC, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORÉ, Mme DEFRANCE, Mme PARIS)

Abstentions : 14 (Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU, Mme EL KRETE, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. NICOLLE, M. CHAPPELLIER, M. BELAÏNOUSSI, Mme ALESSANDRINI)

**Jean-François DELAGE, Maire**

La délibération est adoptée.

Ce Conseil municipal prend fin. Les tableaux des conseillers municipaux et les procès-verbaux ont été signés par la secrétaire de séance et les assesseurs. Par ailleurs, les assesseurs, Mme Annie Paris, la secrétaire de séance et moi-même, nous devons rester pour signer des actes.

*Jean-François DELAGE, Maire, lève la séance à 22 heures 31.*

La secrétaire de séance,  
Maeva HARTMANN



Le Maire,  
Jean-François DELAGE

